

de Pompéi, que le Vésuve a détruites il y a dix-huit cents ans, peuvent se faire une idée de la catastrophe qui, en quelques heures, a dévasté une île luxuriante et donné la mort à des milliers d'hommes. Nous tenons à exprimer ici notre sympathie aux pays et aux familles qui ont souffert de cette catastrophe.

En revanche, la nouvelle de la capitulation conclue entre les belligérants de l'Afrique du sud nous émeut agréablement.

C'est la fin d'une guerre cruelle et dévastatrice. Dans tous les pays civilisés, cet événement sera ressenti comme un bonheur, si la vaillance du petit peuple des Boers a réussi à lui procurer une paix encourageant son énergie et assurant au pays qu'il habite un nouvel essor et un plus grand bien-être.

Les objets dont le Conseil des Etats aura à s'occuper dans cette session lui imposeront un labeur énergique et persévérant.

La plus importante de ses délibérations concernera le nouveau tarif des douanes.

Le tarif des douanes est appelé à exercer son influence sur l'ensemble de la vie économique de la nation, sur les finances du pays, sur l'état de l'agriculture, des métiers et de l'industrie. Puisse-t-il nous être donné de concilier les intérêts opposés et d'assurer à la patrie toute entière une nouvelle prospérité et un nouvel essor!

Je déclare ouverte la session ordinaire d'été.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 12 juin 1902.)

Le Conseil fédéral a nommé M. Ulrich *Schedler*, inspecteur cantonal des forêts à Schwyz, comme membre de la commission de surveillance de la station centrale d'essais forestiers, à Zurich, pour la période légale de trois ans, en remplacement de M. Kathriner, inspecteur cantonal des forêts à Sarnen, démissionnaire.

Un subside de fr. 495.90 est alloué au canton d'*Argovie* pour l'assurance du bétail en 1901.

(Du 16 juin 1902.)

Les officiers dont les noms suivent, ayant obtenu le brevet de capacité dans l'école n° I d'état-major général, sont transférés dans le corps de l'état-major général, savoir :

1. Emile Sträuli, à Winterthour, capitaine de cavalerie (guides) ;
2. Albert Zeerleder, à Zurich, capitaine du génie (sapeurs) ;
3. Henri de Muralt, à Colombier, capitaine d'infanterie (fusiliers) ;
4. Frédéric Langhans, à Langenthal, capitaine d'infanterie (fusiliers) ;
5. Richard Vogel, à Cham, capitaine de cavalerie (dragons) ;
6. Paul Delessert, à Lausanne, capitaine d'infanterie (fusiliers).

Le premier-lieutenant Henri *Badoux*, de Cremin (Vaud), à Montreux, est promu capitaine du génie (sapeurs).

Le sergent Alessandro *Balli*, de Caveragno (Tessin), à Locarno, est promu lieutenant du génie (pionniers).

Nominations.

(Du 12 juin 1902.)

Département des Postes et des Chemins de fer.

Administration des postes.

Administrateur postal à Davos-

Platz (Grisons) :

M. Christian Baumgärtner, actuellement commis de poste à Coire.

(Du 16 juin 1902.)

Département de Justice et Police.

Chancellerie.

Commis de seconde classe : M. Léon Sessler, de Bienne.

Ministère public de la Confédération.

Registrateur-commis :

M. Frédéric-Emile Horrisberger, d'Auswil (Berne), actuellement commis de seconde classe à la chancellerie du département.

Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Expert de troisième classe : M. Jean-Henri Schenk, de Röthenbach (Berne) — prov.
 » » » » » Albert Einstein, de Zurich — prov.

*Département des Postes et des Chemins de fer.**Administration des postes.*

Commis de poste à Schaffhouse : M. Christian Müller, de Schleithelm (Schaffhouse), actuellement garçon de bureau à Schaffhouse.

Commis de poste à Flawil (St-Gall) : » Adolphe Flaigg, de Zurich, actuellement commis de poste à St-Gall.

Administration des télégraphes.

Télégraphiste à Kesswil : M. Hermann Häberlin, de Kesswil (Thurgovie), employé de chemin de fer audit lieu.

Publications

des

départements et d'autres administrations
de la Confédération.

Avis

Admission des plantes par le bureau de la douane à Brissago.

Le bureau de la douane à Brissago a été ouvert au trafic des plantes, dans le sens des dispositions de l'article 61 du règlement d'exécution du 10 juillet 1894 concernant l'amélioration de l'agriculture.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1902
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	25
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.06.1902
Date	
Data	
Seite	825-827
Page	
Pagina	
Ref. No	10 075 036

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.